

S'inscrire

L'inscription se fait auprès de Catherine CHERIOT **avant le 13 MAI 2016** à l'aide du bulletin d'inscription joint.

Par courrier : À l'attention de Catherine CHERIOT, Cerema Centre-Est, Département Mobilités, 25 avenue François Mitterrand, CS92803 – 69674 BRON Cedex

Frais de participation et de repas

Les frais de participation et de repas de 15,50 € sont à payer par chèque à l'ordre de «ARA» au moment de l'inscription, par retour de courrier avec le bulletin d'inscription ou sur place à l'accueil de la journée technique.

Contact

Comité Exploitation, Entretien et Sécurité de la CoTITA Centre-Est

Alexis BACELAR – alexis.bacelar@cerema.fr

Tél : 04.72.14.30.73

Catherine CHERIOT – catherine.cheriot@cerema.fr

Tél : 04.72.14.31.62

Accès

Amphithéâtre du Cerema Centre-Est

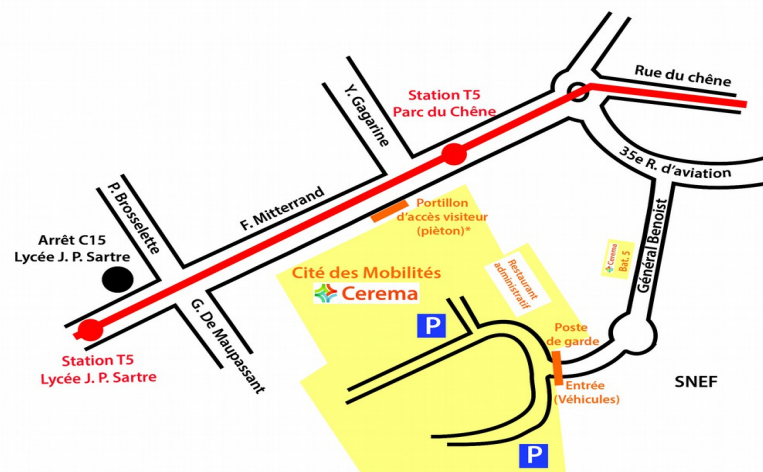
Cité des Mobilités

25 avenue François Mitterrand

CS92803

69500 BRON

[Retrouvez les accès en détail en un clic](#)



* Visiophone relié au poste de garde



J O U R N É E T E C H N I Q U E

Évaluation des mesures de gestion des trafics

Mardi 31 mai 2016 de 9h30 à 16h30
Amphithéâtre du Cerema Centre-Est
à Bron (69)



Programme de la journée

Objectif de la journée

Les thèmes abordés lors de la journée porteront notamment sur :

- l'état de l'art de l'évaluation de mesures de gestion de trafic ;
- l'évaluation socio-économique des projets de transports ;
- l'impact de la vitesse sur la pollution ;
- les retours d'expérience de projets déployés en inter urbain, périurbain et urbain.

À qui s'adresse cette journée technique ?

À tous les acteurs des domaines des transports, de la mobilité et de l'exploitation : collectivités territoriales, directions interdépartementales des routes, sociétés concessionnaires d'autoroutes, aménageurs, concepteurs, bureaux d'études.

Qu'est-ce que la CoTITA ?

Suite à la loi libertés et responsabilités locales du 13 août 2004, l'État et l'Assemblée des Départements de France (ADF) ont conclu une charte sur la coopération scientifique et technique mettant en place des conférences techniques interdépartementales des transports et de l'aménagement (CoTITA).

Ces conférences se poursuivent aujourd'hui grâce au Cerema et à ses partenaires. L'objectif de ce dispositif est de faciliter les échanges entre les techniciens de l'État et des collectivités territoriales dans tous les champs des politiques publiques des ministères de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, et du Logement et de l'Habitat Durable.

Les partenaires organisateurs

Cette journée est organisée par les comités Entretien Exploitation Sécurité et Transports et Mobilité Durable de la CoTITA Centre-Est, qui regroupent des représentants de conseils départementaux, de collectivités territoriales, d'établissements publics, de services déconcentrés de l'État et du Cerema.



9 h 30 – Accueil des participants

9 h 45 – 10 h 00 : Introduction

- Ouverture de la journée par un co-président de la CoTITA Centre-Est

Contexte, enjeux, méthodologie

- **10h00 – 10h45 : généralités, référentiel national sur l'évaluation des projets de gestion des trafics**
Jacques SALAGER (Cerema Territoires et Ville)
- **10h45 - 11h15 : évaluation socio-économique des projets de transport**
Damien GRANGEON (Cerema Centre -Est)
- **11h15 – 11h45 : impact de la vitesse sur les émissions de polluants**
Anne-Laure BADIN – Karine MULLER-PERRIAND (Cerema Centre -Est)

Retour d'études

- **11h50 - 12h20 : modération des vitesses sur A47 – Évaluation de la mesure**
Sylvain TROUBETZKY (Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est)
- **12h20- 12h50 : monétarisation de la fiabilité des temps de parcours : voie réservée sur A7 à l'entrée de Marseille**
Damien GRANGEON (Cerema Centre-Est)

13h00 – 14h00 : Déjeuner

Retour d'études (suite)

- **14h15 – 14h 45 : voie réversible sur le pont de Saint Nazaire**
Bruno CAILLABET (Conseil départemental de Loire-Atlantique)
- **14h45 – 15h15 : évaluation des réductions de vitesses sur les VSA lyonnaises**
Jean-Michel PUTZOLA (Cerema Centre-Est)
- **15h15 – 15h45 : nouvelle stratégie de régulation dynamique du trafic sur la métropole lyonnaise**
Pierre SOULARD (Métropole de Lyon)
- **15h45-16h15 : évaluation de la mise en place de la vitesse de 30 km/h sur la métropole de Grenoble**
Lionel FAURE (Métropole de Grenoble) – Nicolas MERLE (Cerema Centre-Est)

Conclusion de la journée

Co-président de la CoTITA Centre-Est